

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 19 (1948)

Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XIX^e ANNÉE

N° 7

JUILLET 1948

SOMMAIRE :

1. *L'approvisionnement du Jura bernois en électricité.*
2. *Tourisme pédestre : Franches-Montagnes-Centre. — Renseignements économiques.*

L'approvisionnement du Jura bernois en électricité

De tout temps, l'homme a dû pouvoir, individuellement ou collectivement, s'établir en des lieux où son existence soit assurée. L'artisanat et l'industrie n'ont pas échappé à cette nécessité vitale et très tôt déjà il leur fallut mettre l'énergie des forces naturelles au service de la production.

En conduisant le torrent sur la roue d'eau, on captait sa force mécanique, mais le meunier, le scieur de long, semblaient condamnés à ne pas pouvoir s'éloigner des cours d'eau. Les moyens de transport de l'énergie faisaient défaut.

L'invention de la machine à vapeur et du moteur à explosion modifia la situation. D'un coup le combustible, charbon, bois, huile, permettait de déplacer le lieu d'utilisation. Par la combustion sur place, on produisait de la chaleur, cette chaleur étant elle-même transformée en énergie mécanique.

La fin du siècle dernier découvrit les moyens de transport de l'énergie électrique. En quelques années, les perfectionnements apportés à la constitution même du courant permirent de l'envoyer à de longues distances et dans des quantités toujours plus grandes. Le courant alternatif — celui dont il s'agit ici — se laissait manier, transformer à volonté.

Une ère nouvelle était née. Le moteur électrique devenait le moyen le plus simple d'actionner la machine. Son rendement technique était sensiblement augmenté. Un tel progrès, dont on mesure aujourd'hui toute l'importance, rendait l'industrie indépendante.

Actuellement on peut sans crainte affirmer que le développement industriel, comme le bien-être général d'un pays, d'une